

5.0 crédits	30.0 h	1 + 2q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2015-2016, 2017-2018, ...

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Guidé par l'artiste en résidence, chaque étudiant participera, selon ses talents et affinités, à la création d'une œuvre. Il s'agira, au cours d'ateliers et de séminaires, d'aborder divers aspects de la création artistique tels que la conception, la réalisation, l'interprétation, la présentation au public, etc. Théorie et pratique seront donc intimement liées.
Acquis d'apprentissage	L'objectif est de permettre aux étudiants de s'initier à une pratique artistique, en liaison avec la résidence d'un artiste à l'université. L'artiste leur fera partager son savoir et son savoir-faire d'écrivain, de comédien, de musicien, de plasticien, de chorégraphe, de cinéaste, etc., selon sa (ses) discipline(s) spécifique(s) <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation de ce cours porte sur : 1) La présence et la participation régulière et active des étudiants à l'ensemble des séances avec l'artiste Michel François dans son atelier. 2) Le processus de création d'une œuvre dans le cadre d'une exposition à Louvain-la-Neuve et sur base des enseignements et conseils de l'artiste. Un dossier écrit et documenté accompagnera l'œuvre au cours de sa conception et consignera les différentes étapes du projet.
Contenu :	La méthode choisie est la suivante : l'artiste en résidence fera partager son expérience et une réflexion sera menée au cours d'échanges avec les étudiants sur les thèmes abordés. Parallèlement, les étudiants concevront, en interaction avec l'artiste en résidence, une œuvre qui pourra être présentée au public à la fin du cours. Les étudiants ne doivent pas nécessairement avoir une expérience dans le domaine artistique.
Autres infos :	L'évaluation portera sur l'investissement et la réalisation d'exercices. Un travail de synthèse et/ou d'analyse de l'un ou l'autre point précis du cours peut être demandé à l'étudiant. Le cours est mentionné dans les programmes suivants : mineure en culture et création
Faculté ou entité en charge:	CCR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en culture et création	LCUCR100I	5	-	